



Prelèvement abusif sur mon compte bancaire

Par **eva13**, le **06/12/2010 à 19:40**

Bonjour, depuis plusieurs mois sur mon relevé bancaire j'ai des sommes qui sont prélevées sous le nom EPGBILL.COM LEBOAI et lorsque je vais sur leur site je ne lit que de l'anglais et je n'ai aucun moyen de pouvoir les contacter et de savoir ce qu'ils m'ont prélevés, quel achat j'ai fait. J'ai des sommes de 22,22 27.92 22.63 dois je annuler ma carte bancaire, faire opposition à la banque ou alors porté plainte à la police contre je ne sais qui merci de votre réponse

Par **mimi493**, le **06/12/2010 à 20:41**

Ce sont des prélèvements ou des paiements par CB ? Si ce sont des prélèvements, exigez que la banque produise l'autorisation de prélèvement. S'ils ne peuvent pas, ils sont dans l'obligation de recréditer votre compte. Si ce sont des paiements CB, vous allez à la banque et dites simplement que vous ne savez pas ce que c'est. La banque sans avoir le droit d'exiger que vous portiez plainte, a l'obligation de recréditer votre compte s'ils ne peuvent pas prouver que vous avez fait la dépenses en faisant le code ou en signant.